

Bibliothèque numérique

medic @

**Villeneuve, Eugène-Augustin-Marie de
/ Emery, Joseph. L'Hôpital Saint-Luc
de Lyon : Notes et souvenirs
(1940-1966)**

Lyon : A. Rey, 1966.

Cote : HM Mag.Hop Ly 2

168715

2

168715

2

L'HOPITAL SAINT-LUC
DE LYON

II

NOTES ET SOUVENIRS
(1940-1966)



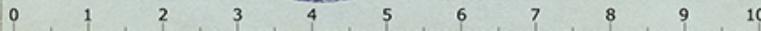
LYON
IMPRIMERIE A. REY
1966

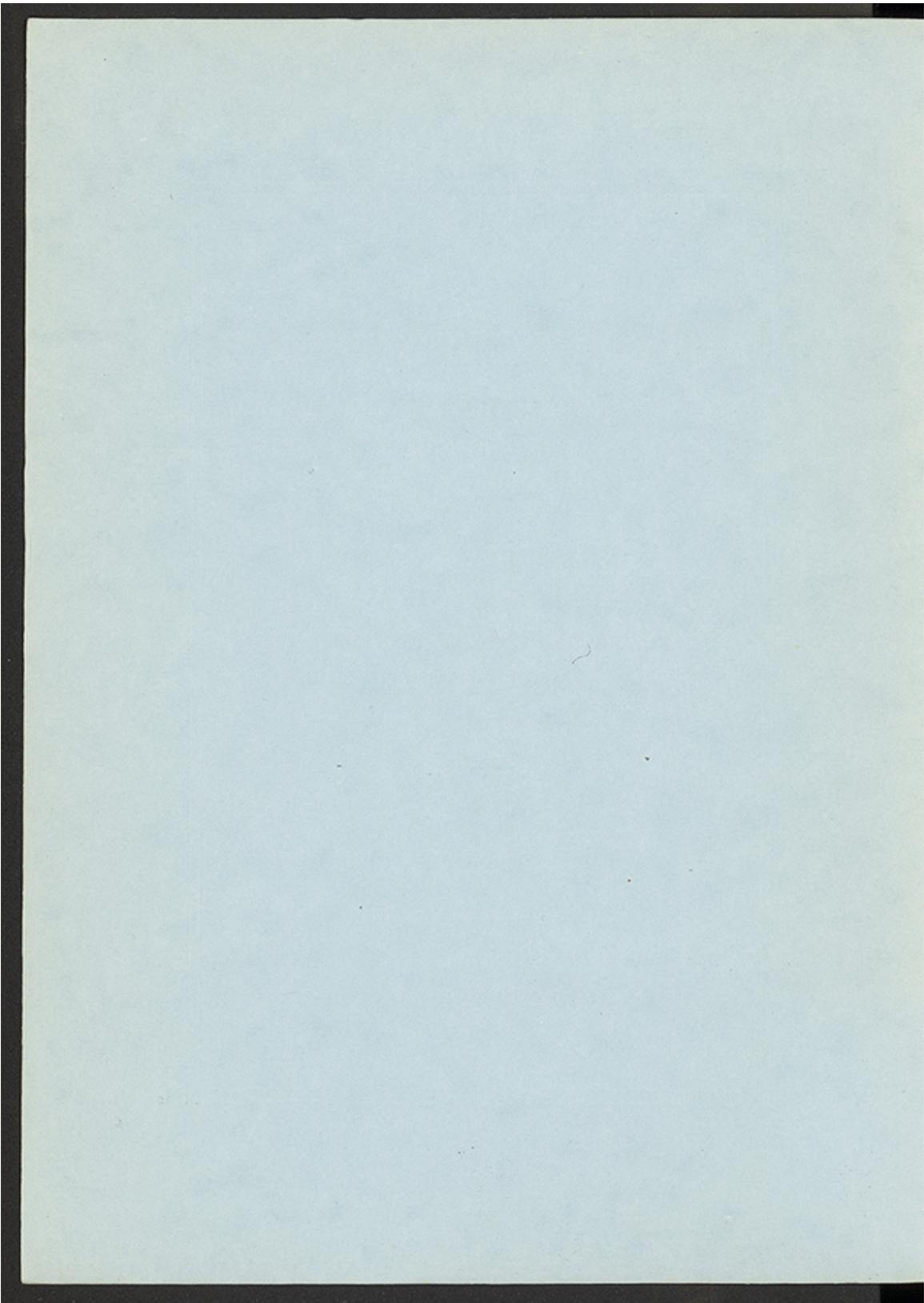


HOP
LYON

2

HM





168715

2

168715

L'HOPITAL SAINT-LUC DE LYON

II

NOTES ET SOUVENIRS

(1940-1966)

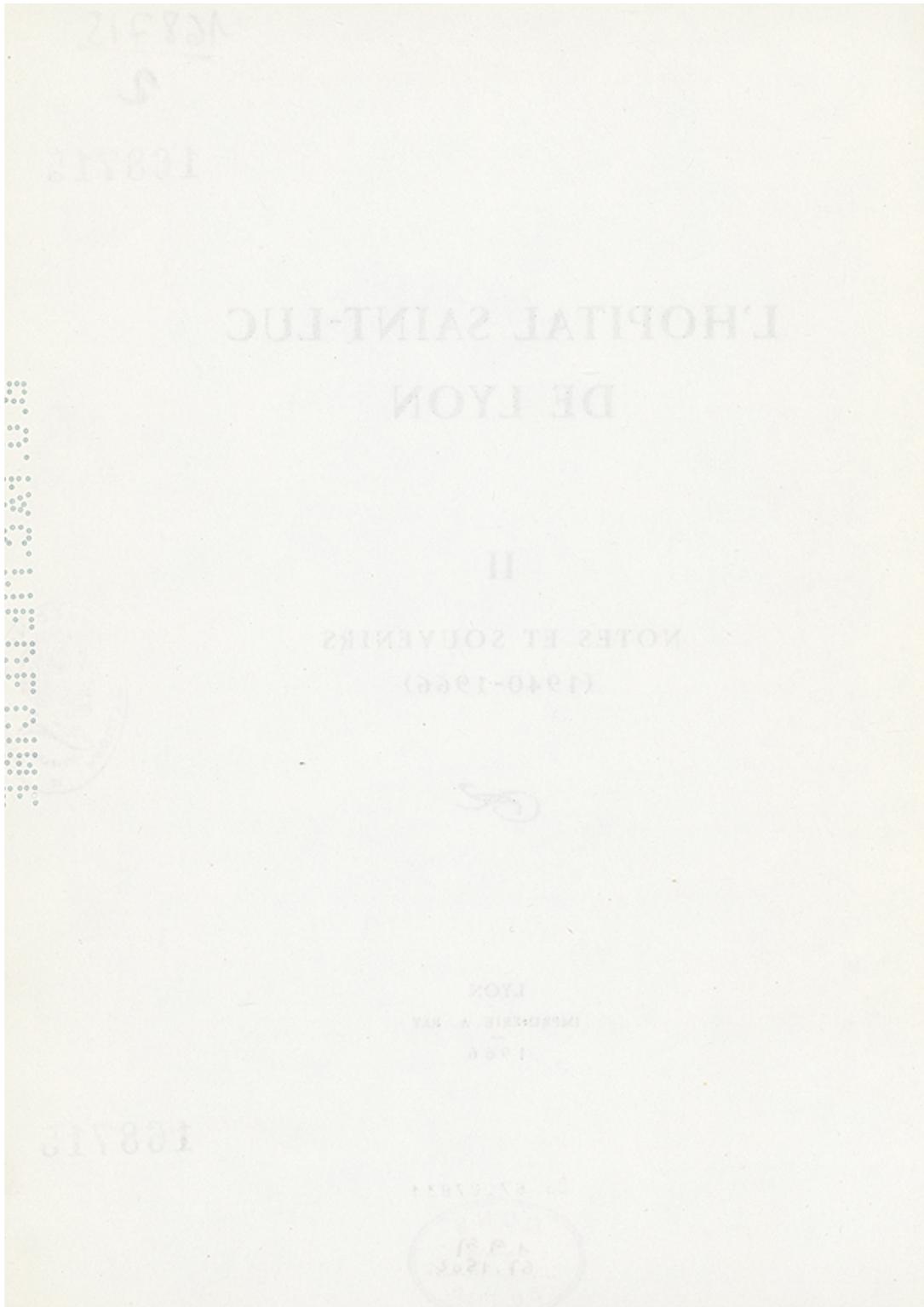


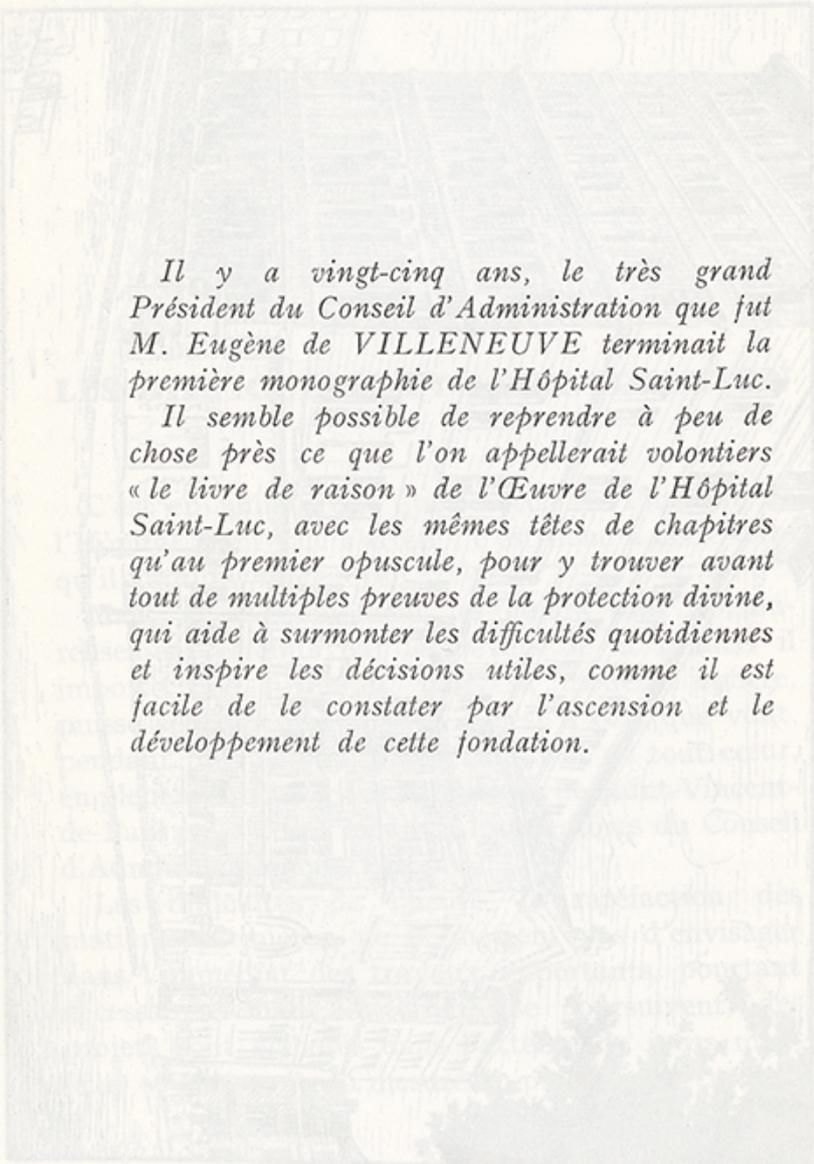
LYON
IMPRIMERIE A. REY
1966

168715

Db 67_07831

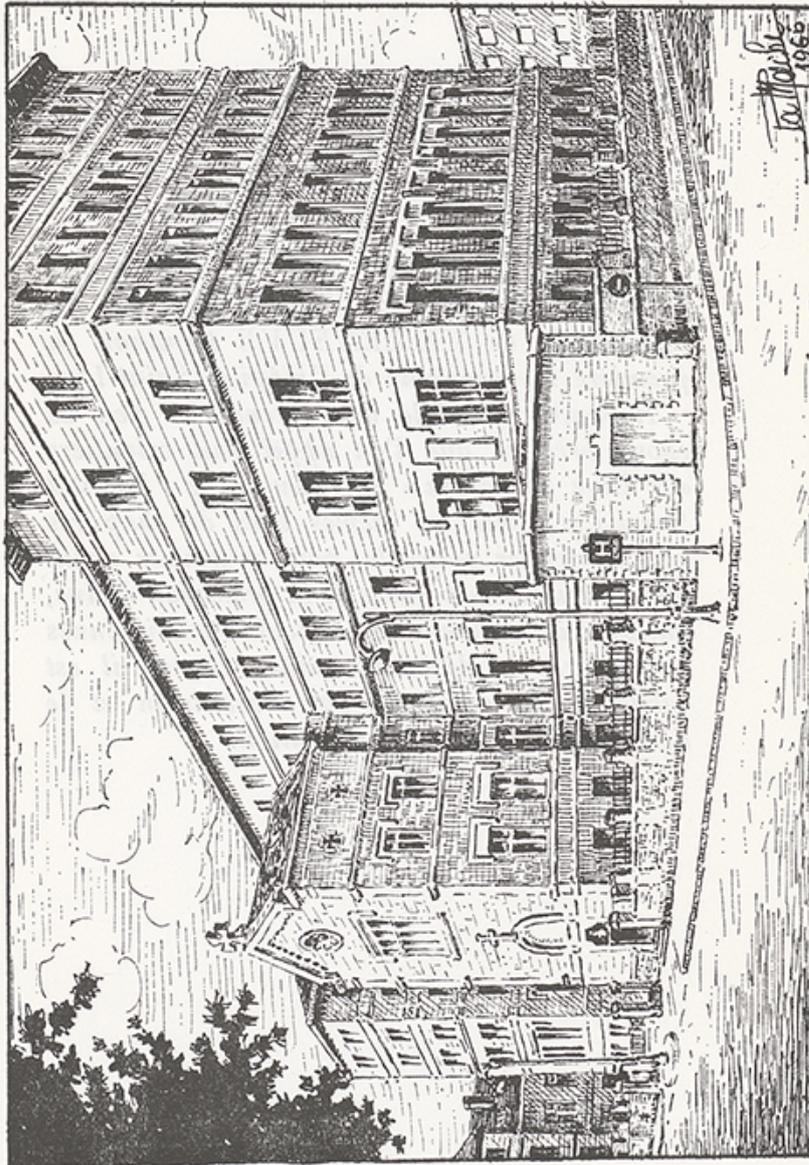






*Il y a vingt-cinq ans, le très grand
Président du Conseil d'Administration que fut
M. Eugène de VILLENEUVE terminait la
première monographie de l'Hôpital Saint-Luc.*

*Il semble possible de reprendre à peu de
chose près ce que l'on appellerait volontiers
« le livre de raison » de l'Œuvre de l'Hôpital
Saint-Luc, avec les mêmes têtes de chapitres
qu'au premier opuscule, pour y trouver avant
tout de multiples preuves de la protection divine,
qui aide à surmonter les difficultés quotidiennes
et inspire les décisions utiles, comme il est
facile de le constater par l'ascension et le
développement de cette fondation.*



I

1940 - 1946

LES DIFFICULTÉS ET LEUR SOLUTION

C'est en juillet 1940 que le récit de l'histoire de l'Hôpital Saint-Luc s'arrête ; c'est donc à cette date qu'il faut la reprendre.

Mais, si à ce moment les cœurs sont douloureusement étreints par les revers de la France, il importe que l'Hôpital, dans sa modeste sphère, puisse continuer sa mission : c'est à cela que vont, pendant près de cinq ans, s'employer de tout cœur, en plein accord avec les Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul et le Corps médical, les Membres du Conseil d'Administration de l'Hôpital.

Les difficultés de l'heure, la raréfaction des matières premières, ne permettent pas d'envisager dans l'immédiat des travaux importants, pourtant nécessaires, mais les études se poursuivent, des projets sont élaborés dans l'attente de jours meilleurs et dans toute la mesure du possible, les travaux



d'entretien, au milieu de difficultés de toutes sortes, ne sont pas négligés.

En vue de préparer l'avenir, le Conseil décide de modifier la forme de la Société qui régit l'Hôpital Saint-Luc. Ce dernier vivait sous la forme d'une Société anonyme, ce que justifiait pleinement en 1909, date où la Société Civile de Médecine Pratique avait fait place à la Société Anonyme de Saint-Luc, l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des œuvres religieuses, mais avait le grave inconvénient de masquer le but charitable et totalement désintéressé de l'Œuvre. La transformation de la Société anonyme en Association déclarée, loi de 1901, obviait à ces inconvénients.

Cette opération a été formalisée les 29 septembre et 1^{er} octobre 1941.

Il convient de préciser que la Société anonyme, qui apportait son actif à l'Association, conservait toutefois une existence légale sous le nom de Société Immobilière de Saint-Luc par la propriété d'une parcelle de terrain et se réservait, d'autre part, le droit de revenir sur sa donation et de rentrer en possession de tous les biens cédés, au cas où, par la suite de circonstances indépendantes de sa volonté, l'association ainsi créée serait mise dans l'impossibilité de poursuivre l'Œuvre de l'Hôpital Saint-Luc, tant sur le plan religieux que sur le plan charitable et philanthropique.

Et, sans vouloir anticiper sur les événements, l'on peut compléter cette information en signalant que l'Association a rencontré sur le plan fiscal,

du fait de l'Administration qui interprétait de façon discutable un article de la loi de finance de 1947, de très graves difficultés, le fisc se refusant à reconnaître à l'Hôpital Saint-Luc son but désintéressé. Le Tribunal Administratif du Rhône d'abord le 13 novembre 1957, a donné gain de cause à l'Association, comme le fera le 25 octobre 1961 le Conseil d'État.

En 1942, la Chapelle de l'Hôpital ne possédant pas de cloche, le Conseil d'Administration en vote l'achat. Cette décision, dans les circonstances de l'heure, semble une gageure et n'est pas réalisée sans de grandes difficultés que M. DE VILLENEUVE, Président du Conseil, s'emploie à résoudre avec tout son cœur, sa persévérance et son expérience.

Cette cloche, d'un poids de 130 kg, a été fondue par la Maison GRANIER de Saint-Laurent-de-Nièvres (Hérault). Sur l'une des faces est reproduite la Médaille Miraculeuse, au-dessus, l'inscription « *ECCE ANCILIA DOMINI* » ; sur l'autre face figure le timbre et l'anagramme de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul : « *La Charité de Jésus nous presse* ». A la suite sont gravés les noms de son Eminence le Cardinal GERLIER ainsi que les noms du parrain, M. Eugène DE VILLENEUVE et de la marraine, M^{me} Joseph EMERY.

Le 8 juillet 1942, son Eminence le Cardinal GERLIER veut bien procéder lui-même au baptême de cette cloche, qui, discrètement, appellera les chrétiens à la prière en même temps qu'elle dira à tous, dans ces jours douloureux, l'espérance de la France.

M. DE VILLENEUVE, déjà gravement atteint dans sa santé, bien que présent, prie M. JULIEN DE POMMEROL, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Saint-Luc, d'exprimer à son Eminence le Cardinal GERLIER la reconnaissance du Conseil pour la nouvelle marque d'intérêt qu'il veut bien manifester à l'Œuvre de l'Hôpital Saint-Luc.

A quelques jours de cette émouvante cérémonie, Dieu rappelait à Lui M. DE VILLENEUVE. Le jour de ses funérailles, le 15 juillet 1942, M. JULIEN DE POMMEROL adressait en ces termes, au nom de tous, un dernier au revoir à celui qui, jusqu'au bout, avait donné le meilleur de lui-même à Saint-Luc.

« C'est avec une profonde émotion que je viens, « au nom du Conseil d'Administration de l'Hôpital « Saint-Luc, adresser un dernier adieu à notre « Président.

« Il ne convient, ni dans ce lieu, ni à cette heure, « de parler de lui longuement et le magnifique « exemple d'une vie toute entière consacrée au « travail et à la charité sous toutes ses formes, est « plus éloquent que tous les discours, mais, com- « ment ne pas lui adresser devant les siens, un « témoignage d'affection et de reconnaissance.

« Pendant les huit années passées à la tête de « cette Œuvre, notre Ami s'y est attaché de tout « son cœur. Il avait mis, dès le début, au service « de l'Hôpital son activité débordante, son jugement « si sûr et si droit. Ce furent bientôt des améliorations

« importantes, des constructions nouvelles, des
« aménagements particulièrement judicieux, dont il
« s'occupait avec toute la compétence que lui avait
« donnée sa longue habitude des affaires.

« Notre Société, sous son impulsion, à la fois
« vigoureuse et prudente, se transformait en une
« Association hospitalière plus adaptée aux néces-
« sités de notre époque.

« Mais les questions matérielles n'étaient pour lui
« que l'accessoire. Ce qui dominait la pensée de
« notre Président, c'était « l'Esprit de Saint-Luc »
« dont il était lui-même imprégné. Voici en quels
« termes émouvants il nous en a parlé dans la
« monographie consacrée à notre Hôpital :

« Ce sont des manifestations de la grâce divine,
« qui s'inscrivent au Livre d'Or secret de Saint-Luc :
« baptêmes d'adultes, conversions, touchants témoi-
« gnages du redressement des âmes. Le soulagement
« des misères physiques s'accompagne parfois de
« guérisons morales bien consolantes.

« Dans l'atmosphère de ce « Chez nous » qui
« dégage un parfum vraiment familial, les cœurs
« sont pris et retenus par une de ces attractions
« mystérieuses, dont il faut avoir éprouvé la bien-
« faisante influence pour en goûter tout le charme. »

« Cette influence, ce charme, n'était-ce pas notre
« Président qui savait les inspirer par sa charité
« débordante, par l'affectueux intérêt qu'il avait
« voué à l'Hôpital, aux Religieuses, aux Médecins,
« au personnel, aux malades et particulièrement
« aux plus déshérités, enfin aux œuvres qu'abrite

« cette maison : Patronage, Cercle et Foyer des
« élèves de l'École de Santé Militaire, des élèves
« de Polytechnique.

« Il y a huit jours à peine, cher ami, vous étiez
« si heureux de recevoir le chef de notre Diocèse,
« son Eminence le Cardinal GERLIER, et de vous
« unir encore davantage à cette maison en acceptant
« d'être le parrain de la nouvelle cloche qui devait,
« suivant vos paroles, célébrer par son chant la
« résurrection de nos traditions de Foi nationale.
« La Providence ne vous aura pas permis d'en
« entendre ici-bas les sons harmonieux : Elle vous
« réservait d'autres bonheurs.

« Nous nous inclinons très respectueusement
« devant la douleur de tous les vôtres, et parti-
« culièrement de Madame DE VILLENEUVE qui,
« avec vous, participait intimement à la vie de
« notre Hôpital.

« Au revoir !... Nous nous souviendrons des ensei-
« gnements de l'Église que vous mettiez si bien en
« pratique et nous adresserons nos prières au grand
« Juge, bien que nous soyons convaincus que vous
« avez déjà obtenu la suprême récompense.

« En retour, nous vous demandons, au seuil de
« votre éternité qui commence, d'implorer la misé-
« ricorde divine pour ceux qui ont travaillé à vos
« côtés et vous solliciterez aussi la durée et le rayon-
« nement de l'Œuvre à laquelle vous vous étiez
« consacré, continuant ainsi dans l'au-delà l'action
« bienfaisante dont votre vie a été remplie ».

« Dans sa séance du 4 août 1942, séance présidée

par M. Paul TREPPOZ, en sa qualité de doyen d'âge, M. Joseph EMERY est nommé Président du Conseil d'Administration, perpétuant ainsi la mémoire de son grand-père, le Docteur Eugène EMERY, fondateur de l'Hôpital Saint-Luc, en 1869.

Le 16 juin 1944, le Conseil d'Administration, réuni à l'Hôpital Saint-Luc, entend un rapport détaillé de M. le Président sur les circonstances du bombardement du 26 mai et sur les dégâts causés à l'Hôpital :

« Quatre grosses bombes sont tombées dans la
« rue Chevreul, immédiatement derrière le mur de
« clôture de l'Hôpital et une sur le mur même,
« soit entre 10 et 50 mètres des bâtiments
« principaux. »

M. le Président souligne l'attitude digne d'éloge de tout le personnel et il rend un spécial hommage au calme et à l'abnégation de nos Religieuses qui, sous la conduite de notre Sœur Supérieure, n'ont eu qu'une pensée commune sous les bombes : le service et la protection de leurs malades.

« M. Maurice JOUHANIN, concierge et chauffeur
« a été grièvement blessé ; son état, quoique sérieux,
« n'inspire plus d'inquiétudes. Pendant la nuit du 26
« au 27, au cours d'une alerte, notre si dévouée
« Sœur Germaine est tombée dans un escalier et
« s'est cassé le col du fémur ; son état est aussi
« satisfaisant que possible.

« L'Hôpital a pleinement rempli le rôle que lui
« destinait l'inspection de la Santé : 12 blessés
« graves ont été hospitalisés, 4 sont décédés et

« 75 blessés légers ont été pansés, plus un certain
« nombre de membres de l'armée d'occupation.

« Sur le plan matériel, les dégâts chiffrés à ce jour
« semblent dépasser 600.000 francs. Toutes les
« vitres, à quelques exceptions près, sur la face
« ouest, ont été brisées ; toutes les vitres de sépa-
« rations intérieures l'ont été aussi ; les cloisons
« en boiserie ont été arrachées ou déformées ; les
« galandages, en maints endroits, ont été fissurés
« ou sont tombés.

« Les dégâts les plus importants ont été causés
« dans les locaux de la Communauté des Religieuses :
« la plupart des serrures des portes ont été arrachées
« ou endommagées ; la pharmacie de l'Hôpital
« a été dévastée.

« Tous les vitraux de la chapelle, côté nord et est
« ont été totalement détruits, ceux du sud ont subi
« des dégâts partiels. *La descente de Croix* de Philippe
« de Champagne a été endommagée ainsi que des bancs.

« Quelques éclats ont pénétré à l'intérieur des
« bâtiments ; les toitures ont beaucoup souffert,
« surtout celles du bâtiment sur la rue Chevreul
« et celle de la chapelle mortuaire sur la rue Jaboulay.
« On a pu assurer aux bâtiments principaux une
« couverture provisoire avec les tuiles de la chapelle
« mortuaire ; cette dernière recevra une couverture
« de fortune.

« A ce jour, toute la vitrerie extérieure de l'Hôpital
« a été remise et on travaille à la réfection des
« galandages et de la serrurerie.

« L'électricité a été coupée ainsi que le gaz ;

« l'Hôpital a été privé d'eau pendant quarante-
« huit heures.

« L'éclairage de secours a été appelé à fonctionner
« et, à part quelques incidents, a donné satisfaction.

« Privée de gaz et d'électricité, la stérilisation a été
« totalement arrêtée. Là encore, M. DE VALENCE,
« Directeur des Établissements PETIT & MOTTET,
« a fourni un appui complet et dévoué ; il a mis
« à la disposition de l'Hôpital un appareil de stéri-
« lisation fonctionnant à l'électricité, le gaz ne
« pouvant être rétabli avant un long délai. Cet
« appareil, loué en principe, permet à l'Hôpital de
« fonctionner en Chirurgie et pourra probablement
« être cédé à l'Hôpital si nécessaire.

« L'Hôpital est donc encore privé de gaz, alors
« que l'électricité a été rendue partiellement au bout
« de quarante-huit heures et totalement après cinq
« jours.

« La cuisine a été assurée en partie par l'organi-
« sation prévue depuis quelques mois : le fourneau
« à charbon, prêté obligeamment par M. GINDRE
« a rendu les plus grands services ; en attendant
« que les foyers de fortune soient installés, l'Hôpital
« Saint-Joseph nous a apporté une aide précieuse.

« Le 30 mai, le Docteur GRASSET, Ministre de
« la Santé Publique, M. le Général BLASSELLE,
« représentant le Chef de l'État, M. le Professeur
« CLAVELLIN, Directeur régional de la Santé, accom-
« pagnés de leur suite, sont venus visiter les blessés
« du bombardement. Ils ont été reçus par M. le
« Président du Conseil, M^{me} la Supérieure, M. le



« Professeur LAROYENNE, Chirurgien-Chef de
« l'Hôpital et M. le Docteur COLSON. »

Dans cette même séance, le Conseil décide de restaurer la chapelle et de lui donner des vitraux aussi beaux que possible, pour commémorer la protection divine au cours des bombardements.

La réalisation de ces vitraux a été confié à M. MAUMEJEAN, maître-verrier à Paris, et son Eminence le Cardinal GERLIER viendra les bénir une fois posés.

En voici l'exposé iconographique et décoratif :

ABSIDE : 3 verrières

Faisant écho à l'inspiration du Conseil d'Administration et de MM. les Architectes de l'Hôpital Saint-Luc, nous proposons d'exprimer dans ces trois verrières divers aspects du vocable de Saint-Luc, Évangéliste, patron des médecins, des peintres enlumineurs et relieurs :

VERRIERE CENTRALE

Saint Luc, sous l'inspiration du Saint-Esprit, écrit le troisième Évangile qui a rapport au sacerdoce de Jésus-Christ. Le bœuf, emblème des sacrifices, figure à ses pieds parce que, d'une part, l'Évangile de Saint-Luc commence sur le sacrifice de Zaccharie, parce que, d'autre part, les prêtres de l'ancienne loi immolaient des animaux, préfiguration de l'Agneau Divin, Jésus-Christ, la victime de la loi

nouvelle et, parce qu'enfin les Anciens appliquaient aux quatre Évangélistes les représentations symboliques mentionnées dans Ezéchiel.

Le Saint Esprit figure au zénith de la composition, baignant de son rayonnement mystique le commentateur émouvant de l'Incarnation, de l'Annonciation et de la Visitation.

Au pied de l'embranchement, un *volumen* figure les Actes des Apôtres par Saint Luc, qui constituent la continuation de l'Évangile.

Par ses arabesques de mouvements et de couleurs, cette verrière axiale a pour mission de centrer la partie de composition des trois verrières du chevet, qui sont ainsi interdépendantes.

VERRIERE COTÉ EVANGILE

Saint Luc ayant été surnommé « l'Évangéliste de la Sainte Vierge », non seulement parce qu'il analysa les mystères de l'Incarnation et de la Nativité, était appelé à devenir, d'après une pieuse légende, le portraitiste de la Mère de Dieu.

Un des 7 tableaux qu'il réalisa étant un jour terminé, la Vierge Marie l'aurait béni en disant : « Ma grâce sera toujours avec cette image. » C'est l'origine de l'effigie de Notre Dame du Perpétuel Secours, dont la dévotion est mondialement connue.

Au surplus, le témoignage du ménologue, sorte de lithurgiste de l'Empereur Basile (ouvrage compilé en 980 à Nicephore) et le témoignage d'autres grecs modernes que cite Gritzer, appuient l'affirmation de Théodore qui vivait en 518, et qui nous dit qu'on

envoya de Jérusalem à l'Impératrice Pulchérie un portrait de la Sainte Vierge, peint par Saint Luc. Ce portrait fut déposé par la princesse dans une église qu'elle avait fait bâtir à Constantinople : si notre mémoire est bonne, la première mosaïque en entrant dans la Basilique de Fourvière relate cette scène.

VERRIERE COTÉ EPITRE

Nous présentons Saint Luc, disciple et compagnon de Saint Paul, au cours de la captivité romaine de ce dernier, qui dura deux années : Saint Luc est figuré, ainsi qu'il l'écrit lui-même en terminant le Livre des Actes, assistant Saint Paul au cours de ses exhortations publiques pendant lesquelles sa parole émouvante conduisit à Jésus-Christ tant d'âmes errantes dans le paganisme.

Saint Luc nous dit que Paul allait et venait et prêchait, sous la garde permanente d'un soldat qui répondait de lui :

« Saint Paul, dit Saint Luc, prêchait le Royaume
« de Dieu et enseignait ce qui regarde le Seigneur
« Jésus-Christ, avec toute liberté et sans que
« personne ne l'en empêchât. »

PETIT TRANSEPT ou AVANT-CŒUR

Rosaces polylobées

Nous présentons deux rosaces composées de mosaïques de verre avec arabesques différentes, rayonnant autour de fleurs médicinales, qui rap-

pellent que Saint Luc est patron des Médecins (le pavot dans l'une ; dans l'autre, la ciguë).

NEF : 6 Verrières plein cintre

Les six verrières chanteraient trois poèmes de couleurs différentes dans un choral vermeil, pour tendre à l'expression solaire.

Chaque mosaïque qui les compose est émaillée d'un symbole rappelant le vocable de l'Hôpital Saint-Luc :

Un livre ouvert, *Evangelium* (allusion au Troisième Evangile écrit par Saint Luc), un chevalet avec un des sept portraits de la Vierge, une palette et des pinceaux, l'Epître de Saint Paul aux Hébreux...

Ex-voto. — Dans la verrière centrale qui fait face à la verrière aveugle de la nef, prendrait place un panneau sur lequel nous inscririons le texte suivant :

« Les verrières de cette Chapelle ont été réalisées
« par les soins du Conseil d'Administration, tel un
« *ex-voto* permanent d'action de grâces à la gloire
« de Notre Dame, protectrice de l'Hôpital pendant
« la guerre et principalement :

« le 26 mai 1944 et le 2 septembre 1944 »

ZONE DE COULEURS

Cette chapelle étant le réceptacle de bien des misères physiques ou morales, nous avons eu la pensée de lui créer, par la transformation de la

lumière, une ambiance qui puisse exprimer le bien-être d'un jour en permanence ensoleillé.

Sous un climat en grisaille huit mois de l'année sur douze, nous pensons qu'une atmosphère de tiédeur solaire aura un effet moral salutaire sur les âmes en détresse et sur les cœurs en prière.

Toutefois, cette palette s'enrichit de bleus chartrains dans les trois verrières du chevet, de façon à ne pas disposer au sommeil les yeux orientés vers l'autel majeur et qu'une lumière trop vibrante ou trop éclatante fatiguerait.

QUALITÉ DE LA LUMIÈRE

Les trois verrières du chevet, pour les raisons précitées, seraient traitées dans des tons plus graves et plus profonds que les autres vitraux, de façon à ce que l'éclat de ces verrières ne nuise pas à la visibilité de l'autel, d'une part, et aux effets de lumière, d'autre part.

Par contre, le maximum de luminosité sera donné dans les trois rosaces du transept et de la nef

* * *

Dans les premiers mois de l'année 1944, M. Régis DE SORAS qui, entré au Conseil d'Administration en 1908, s'y était acquis une place de choix par la pondération de son jugement et la sagesse de ses avis, rejoignait la Maison du Père.

Dans le même temps, M. le Professeur L. LAROYENNE, qui avait succédé en 1935 à M. le Professeur SIRAUD (Chirurgien-Chef de 1902 à 1935) était atteint par la limite d'âge ; M. le Docteur Pierre COLSON (ancien Chirurgien-Chef de l'Hôpital Renée-Sabran à Giens, Var), qui le secondait depuis plusieurs mois, est nommé à ce poste en février 1945 et en assume les fonctions à partir du 1^{er} octobre.

C'est au cours de cette même année 1945 que furent rappelées à Dieu Sœur Thérèse et Sœur Louise qui, l'une et l'autre, avaient donné pendant plus de quarante ans de vie de Communauté à Saint-Luc le rayonnement de leur présence auprès des malades et des pauvres.

Le 1^{er} juillet 1945, M. Joseph LA MACHE, économe de l'Hôpital Saint-Luc depuis plusieurs années, rendait, lui aussi, son âme à Dieu. En raison de ses services et de son dévouement, le Conseil décida, à titre tout à fait exceptionnel, d'inscrire son nom sur la plaque réservée aux Membres du Conseil décédés.

Février 1946 voit encore la disparition d'un Administrateur qui œuvrait à la cause de Saint-Luc depuis 1909, M. Paul TREPPOZ. Nul ne peut oublier son extrême dévouement. Toujours prêt à mettre sa grande expérience au service de tous, pendant la première guerre mondiale (1914-1918), il avait bien voulu accepter de s'occuper spécialement des blessés confiés par l'autorité militaire à l'Hôpital Saint-Luc et ceci, avec toute la générosité de son cœur.

Dans le même temps, M. Joseph Bouchard, directeur de l'Hôpital Saint-Luc, avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne, qui avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne. M. Bouchard, directeur de l'Hôpital Saint-Luc, avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne, qui avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne.

Le 15 février 1955, M. Joseph Bouchard, directeur de l'Hôpital Saint-Luc, avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne, qui avait succédé en 1955 à M. J. L. Laroyenne.

Administrateur qui œuvrait à la cause de Saint-Luc depuis 1909, M. Paul Trepoz. Nul ne peut oublier son extrême dévouement. Toujours prêt à mettre sa grande expérience au service de tous, pendant la période de guerre mondiale (1939-1945), il avait bien voulu accepter de s'occuper spécialement des blessés, confiés par l'autorité militaire à l'Hôpital Saint-Luc, et ceci avec toute la générosité et le dévouement que nous ne saurions trop louer.

II

LES RÉALISATIONS

Dès la guerre terminée et la réapparition des matériaux permettant réparations et construction, d'importants aménagements sont décidés à l'Hôpital Saint-Luc.

Il convient d'abord de donner à l'« équipe chirurgicale » du Docteur COLSON, qui s'est adjoint deux assistants de chirurgie, comme lui à temps plein, les Docteurs Roger HOUOT et Pierre STAGNARA, les locaux nécessaires à une activité efficace : au rez-de-chaussée, des cabinets de consultations avec salle d'attente et secrétariat médical et au premier étage, un « bloc opératoire » très moderne, l'un des premiers en France à comporter des salles d'opérations stérilisées et climatisées.

Pour cet ensemble opératoire qui va être construit de façon assez audacieuse par M. E. DESCHAVANNES, Architecte de l'Hôpital, pour qu'il puisse être au cœur de la Maison tout en étant suffisamment à l'écart des services et des allées et venues, le Conseil prévoit un équipement faisant appel aux



techniques les plus récentes et notamment l'anesthésie « en circuit fermé » qui, malgré ses complications de centrale d'oxygène et de protoxyde d'azote, assurera aux malades un plus grand bien-être et une sécurité accrue.

Ce mieux-être recherché pour ceux qui sont hospitalisés à Saint-Luc amène l'Administration de l'Hôpital à reprendre les démarches commencées neuf ans plus tôt pour obtenir que cesse le bruit infernal des concasseurs et engins de la Société de Dragages Rhône et Saône, dont les chantiers sont installés sur le bas-port du fleuve, juste en-dessous des fenêtres des malades. C'est avec un bien réel soulagement qu'en mai 1948, l'Hôpital voit s'éloigner ce voisin combien gênant !

Le Conseil d'Administration, conscient de l'importance d'une bonne et précoce rééducation fonctionnelle pour rendre leurs aptitudes aux blessés soignés à Saint-Luc, décide de créer un service de Kinésithérapie et le confie à M. L. GUILLOT et à son équipe de praticiens aveugles.

Le 21 août 1948, M. Louis PAYET est rappelé à Dieu. Depuis 1938, il apportait à l'Œuvre de Saint-Luc toute la richesse de son cœur, sa juvénile ardeur et son grand sens artistique. Sa disparition laissait le Conseil réduit à six membres. M. Maurice FALCON DE LONGEVIALLE, sollicité, accepte alors de venir remplacer M. Paul TREPPOZ.

Au début de 1949 s'ouvre à l'Hôpital Saint-Luc une consultation d'Acupuncture qui est assurée par M. le Docteur PERRET.

Un service d'Urologie est également créé et c'est à M. le Docteur Henri MOREL, qui exerce déjà cette spécialité dans la Maison depuis plusieurs années, qu'il est confié.

Le 24 juin 1949, en la fête du Sacré-Cœur, Son Eminence le Cardinal GERLIER vient paternellement célébrer la messe à Saint-Luc et bénir le nouveau bloc opératoire, dont les deux salles d'opérations reçoivent en insigne hommage du Conseil d'Administration aux deux grands chirurgiens qui ont établi la renommée de l'Hôpital Saint-Luc, les noms de Salle Professeur SIRAUD et Salle Professeur LAROYENNE.

Parmi les faits saillants qui jalonnent la vie de l'Hôpital Saint-Luc au cours de ces vingt-cinq dernières années, il convient de retenir la fondation du service des grands brûlés et d'en rappeler les circonstances, ce qui permet, en outre, de rendre un vibrant hommage à celui qui en fut l'instigateur, M. HERMANS, Directeur des usines de Saint-Fons de la Société C.I.B.A., ainsi qu'à son collaborateur, M. ARCHIREL, pour son extrême dévouement.

Au début de l'année 1949, au cours d'une conversation avec le Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital, M. HERMANS exprimait à ce dernier sa reconnaissance pour les soins donnés à Saint-Luc à deux ouvriers de l'usine qu'il dirige. Ces derniers, grièvement brûlés, n'avaient malheureusement pu être sauvés, malgré les soins dont ils avaient été entourés, et en même temps, il disait ses sentiments

douloureux devant ce drame du travail, en tant que chef d'industrie.

A la fin de cette émouvante conversation, M. HERMANS ajoutait : « Il n'y a donc aucun moyen de sauver les malheureux accidentés par le feu ! »

Cette inquiétude pouvait trouver un allègement, car, à cette époque de nouvelles techniques font leurs preuves, mais ce sont, hélas, des installations fort onéreuses que l'Hôpital Saint-Luc ne peut, dans l'état actuel des choses, envisager.

M. HERMANS, très ému de cette information, terminait l'entretien par ces mots : « C'est une raison qui ne doit pas exister... Je vais prendre mon bâton de pèlerin ; il faut une solution à cet angoissant problème ! »

Quelques semaines plus tard, ayant pris contact avec les Syndicats patronaux, de nombreux industriels, des Administrations, M. HERMANS informait le Président du Conseil du résultat très encourageant de ses démarches.

Malgré les sommes importantes mises à la disposition de l'Hôpital Saint-Luc par diverses Sociétés pour la création d'un service de grands brûlés, une lourde participation restait à la charge de l'Hôpital pour l'organisation de ce centre. Dans sa séance du 15 octobre 1949, s'inspirant du mot prononcé au cours de cette réunion par notre cher et regretté Administrateur, M. Maurice DE LONGEVIALLE : « Saint-Luc doit faire confiance à la Providence », à l'unanimité, le Conseil, sans méconnaître les risques qu'une telle décision comportait, décidait

la création, à l'Hôpital Saint-Luc, d'un centre de traitement pour les grands brûlés.

Alors que M. DESCHAVANNES, Architecte de l'Hôpital, est chargé d'étudier les diverses possibilités d'aménagement de ce centre, M. le Docteur COLSON, Chirurgien en Chef, réunit une importante documentation et, accompagné de M. P. LA MACHE, Directeur de l'Hôpital, il se rend en Angleterre, à Birmingham, pour visiter un centre renommé pour le traitement des brûlés.

Le 7 décembre 1951, sur invitation du Comité interprofessionnel lyonnais, du Comité de patronage pour la création du centre de grands brûlés de Lyon, du Conseil d'Administration de l'Hôpital Saint-Luc, de nombreux industriels ou amis de l'Hôpital viennent visiter le chantier.

Au cours de cette réunion, prennent la parole MM. EMERY, HERMANS et COLSON.

Le premier, au nom du Conseil d'Administration de l'Hôpital, remercie ceux qui sont venus et tous ceux qui ont répondu à l'appel en faveur de la création du centre de brûlés de Lyon et termine en rendant un hommage particulier aux animateurs du Comité de patronage qui « avec une abnégation « absolue, sans ménager ni leur peine ni leur temps, « ayant un sens aigu des responsabilités incombant « à tous chefs d'industrie sur le plan social, humain « et chrétien, ont pensé que tout devait être mis « en œuvre pour soulager et guérir ! »

M. HERMANS, ensuite, expose le but, fait l'historique de la création de ce centre à Saint-Luc :

« L'évolution de la Science et de la Médecine,
« en particulier, se précipite avec la nécessité de
« répondre à des situations nouvelles. C'est ainsi
« que la dernière guerre a provoqué de très nom-
« breuses blessures correspondant à l'utilisation de
« nouveaux engins. Parallèlement, le problème des
« soins aux brûlés graves a fait d'incontestables pro-
« grès et ces événements ont provoqué la création
« de centres de traitement, en Angleterre en parti-
« culier. La difficulté réside dans la nécessité de
« protéger le brûlé de l'infection, ce qui conduit
« à un équipement très poussé des centres en matière
« d'asepsie.

« Le problème particulier des brûlés a préoccupé
« les milieux industriels depuis pas mal de temps,
« et dès 1942, l'Association Française des Techniciens
« du Pétrole avait pris l'initiative de la fondation
« à Paris de l'Association « Les soins aux brûlés ».
« S'il ne lui a pas été possible de mettre en œuvre
« jusqu'ici un centre spécialisé, du moins son action
« et ses travaux ont-ils permis d'avancer l'étude
« de cette question.

« A Lyon, la création d'un centre spécialisé fut
« reprise en 1949 par un groupe d'industriels régio-
« naux, en particulier ceux de la chimie. S'il pouvait
« être envisagé malgré l'étroitesse de trésorerie de
« grouper les fonds, le problème technique et la
« gestion du centre restaient à résoudre.

« Des contacts furent établis avec le Conseil
« d'Administration de l'Hôpital Saint-Luc dont la
« réputation n'est plus à faire comme établissement

« de soins aux accidentés et dont l'équipement est
« particulièrement moderne avec son bloc opératoire
« des mieux agencés parmi ceux de la région. Or,
« l'idée de création d'un centre de grands brûlés
« était également à l'ordre du jour à Saint-Luc.
« Dans de telles conditions, il ne restait plus qu'un
« pas à franchir pour unir les efforts des uns et des
« autres et ce fut la tâche du « Comité de Patronage »
« qui a sollicité les Organismes et les Syndicats
« patronaux en liaison avec le Comité interpro-
« fessionnel lyonnais.

« Il serait vain d'attirer l'attention sur cette œuvre
« et cette réalisation dont la portée est considérable,
« puisqu'il s'agira du premier centre spécialisé équipé
« en France, sans insister sur l'intérêt général de
« cette initiative et du même coup faire l'appel
« traditionnel à toutes les bonnes volontés. Indépen-
« demment de la construction proprement dite, qui
« est la part de l'Hôpital Saint-Luc, l'équipement
« de ce service relativement important représente
« tout de même une dépense de l'ordre de 15 millions,
« dont le Comité de Patronage essaie de procurer
« la totalité. Si les fonds recueillis à ce jour repré-
« sentent un chiffre très appréciable, il est encore
« besoin d'un complément et, à première vue, il n'y
« aura jamais trop de personnes disposées à parti-
« ciper à cet effort. »

Après M. HERMANS, M. le Docteur COLSON, en
un brillant exposé, présente les progrès réalisés
dans le domaine des soins aux brûlés, « progrès



si merveilleux, déclare-t-il, que ces soins s'apparentent aux contes de fées ! »

Dès 1949, le Conseil, conscient de la nécessité pour un hôpital moderne de disposer toujours davantage de place par malade, envisageait la possibilité d'un agrandissement de la maison. La solution d'extension horizontale sur la majeure partie du jardin fut abandonnée pour un projet de surélévation qui, donnant un ensemble plus compact, permettrait une meilleure exploitation et sauvegarderait, momentanément du moins, un petit espace vert et calme du côté Est. Il s'agissait non pas tant d'hospitaliser de plus nombreux malades — le Conseil estimait qu'au-dessus de deux cents lits, l'hôpital courrait le risque de perdre son esprit particulier, son caractère un peu familial — que de permettre de disposer de l'espace nécessaire pour la mise en œuvre des techniques nouvelles au bénéfice des malades.

Mais, pour passer à la réalisation de ce programme prudemment réparti en trois tranches, dont la première, déjà en cours, avait pour objectif d'ajouter trois étages au pavillon sud, il fallait, d'une part, contrôler les fondations du corps de bâtiment central et, d'autre part, en mettre les sous-sols à la disposition des malades, alors qu'ils abritaient les services de buanderie et cuisine qu'il y avait tout intérêt à loger loin du centre de la maison. La situation des locaux ainsi récupérés les désignait tout naturellement pour une extension et un rajeunissement des services de Radiologie et d'Ophtalmologie.

Le Conseil décidait donc que dès que les trois

nouveaux étages de l'aile sud seraient mis hors d'eau, le prolongement de l'aile nord serait entrepris pour permettre l'installation d'une buanderie moderne répondant à une consommation de linge sans cesse accrue du fait de l'activité du bloc opératoire et du service des grands brûlés.

A la mise en route de celle-ci, les locaux de l'ancienne buanderie seraient affectés au service de Radiologie, à qui les progrès techniques récents promettent un développement considérable. Sous l'impulsion de M. le Docteur Noël CONTAMIN, successeur du Professeur ARCELIN, un ensemble radiologique complet est prévu. Il comprendra une section de radiodiagnostic équipée d'appareillages bien adaptés aux divers genres de radiographies demandées, installée dans des salles pourvues de boxes de déshabillage qui, à la qualité du cliché, permettront d'adjoindre la rapidité d'exécution. Un laboratoire moderne de développement et tirage y sera installé pour pouvoir livrer les films secs en un temps record d'une vingtaine de minutes ! Ce quartier sera relié directement à la section de Radiothérapie qui, après modernisation et adaptation aux différents traitements par rayons X, ondes courtes, ultra-violet, ultra-sons, etc., occupera les anciens locaux du service de Radio aménagé dans les années 1930. Un secrétariat, des bureaux de Médecins et des salles d'attente en feront un ensemble cohérent et apte à servir la nombreuse clientèle appelée à le fréquenter.

Cette première tranche de travaux comporterait l'édification, en annexe de la buanderie, de vastes

locaux qui abriteraient la lingerie ainsi que, sous la toiture, un indispensable « magasin » pour les réserves de matériel, objets de pansements, fournitures diverses... Enfin, à l'extrémité de cette aile nord serait édifiée une chapelle mortuaire ouvrant directement sur la rue Chevreul mais, comme la Ville projette l'élargissement de celle-ci, les bâtiments seront construits sur l'alignement futur, c'est-à-dire à 7 mètres en retrait.

En même temps que ces constructions, serait entreprise la démolition de l'édifice constituant l'aile nord. Il y avait là au rez-de-chaussée une grande salle qui n'était autre que l'ancien « Bal d'Apollon », que le Père CHEVRIER avait été si heureux de voir fermer pour devenir l'Hôpital de son ami le Docteur EMERY. Deux étages étriqués et vétustes surmontaient la grande salle et hébergeaient la Communauté des Religieuses. Le Conseil décida qu'une partie de l'aile moderne qui serait construite là en symétrie avec le pavillon sud, serait consacrée à l'installation de nouveaux locaux de Communauté enfin dignes des Religieuses qui se dévouent inlassablement à l'œuvre de l'Hôpital Saint-Luc.

Quand ces deux ailes nord et sud auront été élevées, trois nouveaux étages seront ajoutés au corps de bâtiment central, réalisant ainsi la troisième tranche de ces travaux, dont l'ensemble aura permis de doubler la capacité de l'Hôpital.

D'autres transformations de moindre ampleur viennent peu à peu modifier la physionomie de la maison : le grand mur qui borde le quai est large-

ment ouvert et les deux cours sont aménagées, l'une en parking pour les voitures des médecins, et l'autre est pourvue d'un auvent qui permettra de débarquer les malades à l'abri de la pluie, tandis qu'un plan incliné assurera l'acheminement direct des marchandises vers la cuisine ou vers le magasin

Il est également décidé de regrouper les trois chaufferies qui desservent l'Hôpital et d'installer, d'une part, une chaudière haute pression qui, alimentée au mazout, fournira la vapeur nécessaire au fonctionnement de la buanderie qu'elle avoisinera et, d'autre part, de créer une chaufferie centrale capable d'assurer le chauffage de l'ensemble de la maison, agrandissements compris, et de partout y distribuer l'eau chaude nécessaire

Des diverses solutions proposées pour cette chaufferie, le Conseil retient celle de chaudières automatiques au charbon, le mazout, produit d'avenir, étant encore un produit d'importation qui risque de faire défaut un jour de tension diplomatique... Bien que plus onéreuse à installer, cette solution prudemment choisie permet une parfaite régularité de chauffage et un automatisme qui sera poussé autant qu'il sera possible.

D'autres améliorations sont apportées dans les détails de fonctionnement de l'Hôpital : la buanderie demande une quantité d'eau considérable ; or, l'eau de la ville se fait parfois rare pendant les mois d'été. Pourquoi ne pas employer l'eau du Rhône voisin qui, par infiltration, sature le sol au-dessous de l'hôpital ?

Un tuyau d'une quinzaine de mètres est enfoncé dans le sol, une pompe y est adjointe et dès lors toute l'eau de lavage et rinçage est ainsi tirée du sol...

Un incinérateur est installé dans la chaufferie pour assurer la destruction des déchets de toutes sortes.

L'emploi d'oxygène se développant de plus en plus en tous points de l'Hôpital, pour l'anesthésie, la réanimation des grands malades, une centrale d'oxygène est organisée dans la cour où les fournisseurs viendront facilement brancher leurs lourdes bouteilles. Des canalisations permettront d'en utiliser le contenu dans les diverses salles d'opérations et de pansements comme au chevet des malades dans la plupart des services.

Les premiers jours de 1951, un deuil cruel vient frapper la grande famille de Saint-Luc. Le Professeur LAROYENNE, qui avait été Chirurgien en Chef de l'Hôpital de 1935 à 1945, s'est éteint entouré de l'affection des siens.

Le Professeur LAROYENNE, qui continuait à apporter son concours dévoué à l'Hôpital, avait, il y a quelques mois, à la suite d'une crise cardiaque, perçu d'emblée la gravité de son mal ; il n'en voulut jamais rien laisser paraître, désirant éviter à ceux qu'il aimait la tristesse des horizons perdus. Il préféra accepter seul, dans la sérénité de son âme, cette cruelle certitude.

C'est le 1^{er} octobre 1935 que le Docteur LAROYENNE devenait Chirurgien en Chef de l'Hôpital Saint-Luc. Il apportait avec lui l'expérience de sa carrière hospitalière et universitaire : externe des

hôpitaux en 1894, interne en 1896, chirurgien des hôpitaux et Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Lyon, Membre associé de la Société de Chirurgie de Paris, Membre de la Société internationale de Chirurgie orthopédique et de Traumatologie, le Docteur LAROYENNE fit très largement profiter l'Hôpital Saint-Luc de sa science et de son dévouement sans limite.

Saint-Luc, orienté grâce à lui tout particulièrement vers les accidents du travail, vit bientôt grandir son champ d'action dans les domaines de la chirurgie générale.

Il dispensait à chacun avec une bonté sans égale son savoir et son cœur, aux plus humbles, aux plus gravement atteints comme à ceux qui souffraient des plus minimes blessures, y joignant l'encouragement d'un regard, d'un mot doublant l'efficacité de sa main.

La parole du Christ : « Ce que vous avez fait à ceux qui souffrent, c'est à moi-même que vous l'avez fait », nous montre quelle place lui a été donnée auprès du Père.

Puis c'est M. le Docteur Auguste GIGNOUX qui, atteint par la limite d'âge, quitte son service d'Oto-Rhino-Laryngologie après l'avoir confié à M. le Docteur Jean CHARACHON.

M. l'Abbé GRAPELOUX, des Pères du Prado, est également, cette année-là, nommé Aumônier de l'Hôpital Saint-Luc. Son ministère de sept années, aidé par sa piété, sa délicatesse et son bon sourire laissera sa marque dans bien des cœurs rendus



malléables par la souffrance dans cet Hôpital Saint-Luc en pleine croissance.

Le nombre des lits de malades est porté de 150 à 180 par l'ouverture, en 1952, des nouveaux Services Saint-Pothin et Saint-Irénée, dans les locaux du pavillon sud surélevé. Le dernier étage de cette aile, comme plus tard celui de l'aile nord, sera affecté à l'installation de chambres confortables destinées à loger une partie du personnel de l'Hôpital.

Au milieu de l'euphorie qu'engendre l'achèvement de cette première tranche d'importants travaux, comment ne pas ressentir plus profondément encore la douleur qui frappe subitement le Chirurgien en Chef de l'Hôpital : le Docteur COLSON apprend le 7 juin 1952 que son fils aîné, âgé de 20 ans, qui achève comme pilote d'avions à réaction son service militaire, vient d'être victime à Cognac d'un banal accident de moto ; accouru au chevet du blessé avec M^{me} COLSON, il ne peut que recueillir son dernier soupir.

A l'occasion de travaux dans la chapelle, un vaste tableau représentant *La descente de la Croix* est installé au-dessus de la porte d'entrée. Cette peinture à l'huile, considérée comme une des belles œuvres de Philippe de Champaigne, a été offerte à l'Hôpital Saint-Luc par la Famille JULLIEN DE POMMEROL.

L'année 1953 débute pour l'Hôpital par des difficultés fiscales : un inspecteur des Contributions directes, venu examiner la comptabilité, prétend que « puisque l'Hôpital réalise un excédent de ses recettes

sur ses dépenses, il ne saurait être considéré comme établissement à but non lucratif et exempté de payer l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux... et non seulement Saint-Luc doit payer ces taxes pour l'année en cours, mais le droit de reprise de l'Administration jouera sur les années antérieures. L'Hôpital devra même se considérer comme bien favorisé si la question des impôts indirects, et notamment la taxe sur les prestations de services, est laissée en suspens, car il n'y a aucune raison pour que Saint-Luc assujetti aux Contributions directes soit exonéré des indirectes » !

Le Conseil décide que cette très grave affaire nécessite une défense énergique des intérêts vitaux de la maison, mais ne doit pas ralentir l'effort de modernisation qui a été entrepris... et, puisque les essais d'anesthésie en circuit fermé apportent indiscutablement une plus grande sécurité en même temps que moins de désagrément pour le malade, peu importe le prix très élevé par rapport aux procédés antérieurement utilisés, l'Hôpital doit, sans attendre, s'équiper complètement pour que toutes les anesthésies générales bénéficient désormais de cette nouvelle victoire sur la douleur.

M. le Docteur BONAMOUR, qui avait remplacé M. le Docteur PAUFIQUE à la tête du Service d'Ophthalmologie de l'Hôpital, est nommé Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Lyon. Ce sera M. le Docteur Henri CHAVANNE, son disciple, qui assurera à partir de 1954 la direction de ce Service. De nouveaux locaux, rendus libres au sous-sol par le

déplacement des cuisines, permettront d'organiser selon ses conceptions un ensemble fort réussi pour les consultations, les pansements et les interventions auquel il adjoindra une annexe pour la rééducation oculaire.

Toutes ces transformations, qui permettent à l'Hôpital Saint-Luc de suivre les progrès de la technique, ne sont possibles que grâce au renoncement des chères Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui ont accepté que l'aménagement de leurs locaux de Communauté soit reporté au moment où auront été achevés les travaux nécessaires aux malades. Elles devront attendre dix longues années !

Cette abnégation qui constitue la vie quotidienne des Religieuses, ce détachement, il faut parfois que le partagent avec elles ceux qui vivent dans l'atmosphère de Saint-Luc. Chaque fois qu'une d'entre elles, nommée ailleurs, doit quitter l'Hôpital, que de grâces précieuses la chère Maison recueille-t-elle comme prix du déchirement offert en sacrifice au Seigneur !

Apparemment, le départ de Sœur ANDRÉE, nommée supérieure à l'Hôpital de Givors au début de 1954, alors que depuis une vingtaine d'années elle dirigeait le « Dispensaire » de Saint-Luc, et y déployait par sa sérénité, sa connaissance du monde du travail, son âme d'apôtre, un rayonnement exceptionnel, semble une catastrophe...

Dieu seul sait quels incomparables bienfaits furent sa divine réponse à cette dure acceptation !

Le 13 février 1954, M. Joseph EMERY qui, depuis plus de douze années préside le Conseil d'Adminis-

tration, où il est entré en 1919, perdait son fils aîné dans des conditions particulièrement atroces, l'accident d'avion dont il avait été victime n'étant devenu une certitude qu'après une longue semaine d'angoisse coupée de faux espoirs.

Chacun, à Saint-Luc, ressentit jusqu'au fond du cœur l'épreuve si douloureuse que la Providence avait réservée à cette famille estimée et aimée de tous.

A quelques mois de là, l'Hôpital était à nouveau endeuillé par la disparition d'une Bienfaitrice, M^{lle} Marie-Louise CLERC, décédée le 19 mai en sa propriété de La Burbanche, petit village de l'Ain. Elle faisait de l'Hôpital Saint-Luc son légataire universel, lui laissant cette petite maison de campagne toute meublée, qui pendant quelques années devait permettre à des employés de Saint-Luc de passer à bon compte de fort agréables vacances.

Malgré toutes les démarches tentées, l'horizon fiscal s'assombrit : un avis des contributions directes daté du 14 novembre 1954 confirme que « l'Administration a estimé que l'Hôpital Saint-Luc ne réunit pas les conditions requises pour bénéficier de l'exemption d'impôt sur les sociétés prévue par l'article 207 du Code général de l'impôt ».

Quelles seraient donc ces conditions ? Ni les conseillers fiscaux interrogés, ni la Préfecture, ni M. le Directeur des Contributions ne le peuvent préciser. Une seule chose est claire : l'Infirmierie Protestante de Lyon, dont l'activité comme la forme juridique s'apparentent de très près à celles de Saint-Luc et qui avait été attaquée par le fisc dans

les mêmes conditions que Saint-Luc, se voit condamner par jugement du Tribunal Administratif de Lyon.

Cette terrible menace qui se précise peut peser très lourdement sur la trésorerie de l'Hôpital. Néanmoins, à l'unanimité au cours de sa séance du 18 novembre 1954, le Conseil décide « de ne pas s'alarmer outre mesure, la Providence, qui a déjà donné tant de marques de sa protection à l'Œuvre de Saint-Luc, pourvoira une fois de plus aux difficultés... » Il est décidé de poursuivre de façon aussi moderne que possible l'équipement de la cuisine et l'aménagement des services d'Urologie, de Radiologie et d'Ophtalmologie.

Enfin, la demande de lits en chambres particulières devenant de plus en plus fréquente, le Conseil décide que le corps central de l'Hôpital sera réservé uniquement à des chambres à 1 et 2 lits, les salles communes étant reportées aux ailes nord et sud.

Ces chambres, sans prétendre au luxe, seront pourvues de tout ce qui peut être nécessaire pour la qualité et la facilité des soins ; le confort du malade sera assuré par un mobilier pratique, un éclairage judicieux, des coloris gais. Il sera fait un large emploi de revêtements muraux plastifiés polychromes dont les essais révèlent une résistance aux chocs et frottement des meubles bien supérieure à celle des meilleures peintures.

Cette troisième tranche de travaux ne va du reste pas sans surprises désagréables. Au moment d'entreprendre la surélévation de trois étages, la découverte d'une vingtaine d'énormes gaines de cheminées trans-

perçant les murs du haut en bas, dévoile une résistance nettement moins importante que l'estimation qui en a servi de base pour tous les calculs de surcharge. De véritables piliers de béton armé devront être coulés dans ces gaines avant tout autre travail.

Le Docteur Pierre STAGNARA, malgré tous les liens de cœur qui l'attachent à Saint-Luc et au Docteur COLSON, a décidé de se démettre de ses fonctions d'assistant du chirurgien-chef, pour se consacrer à une spécialisation plus poussée dans la chirurgie de la colonne vertébrale et la chirurgie osseuse infantile.

Le Docteur Michel GANGOLPHE est nommé pour le remplacer au début de l'année 1956.

Le fisc ayant fait subir une lourde ponction à la trésorerie de l'Hôpital, de graves décisions doivent être prises. Pour ne pas anéantir l'effort de modernisation entrepris, le Conseil envisage un important emprunt auprès du Crédit Foncier mais, auparavant, considérant que la sage gestion de l'Hôpital est de plus en plus délicate et demande de plus en plus de connaissances techniques dans les domaines les plus variés, il décide de nommer de nouveaux membres et de faire tout d'abord appel, pour ces postes vacants, aux enfants des Administrateurs qui, « élevés dans la connaissance et l'attachement à l'Œuvre de Saint-Luc, sont ainsi déjà dans la tradition de leurs devanciers ».

Sont ainsi nommés le 18 avril 1957 :

MM. André EMERY,
Xavier GINDRE,

Antoine JULLIEN DE POMMEROL,
Yves PHELIP,
Robert SERVAN.

Le Crédit Foncier ne pouvant accorder à Saint-Luc le prêt sollicité, une demande d'emprunt de 50.000.000 de francs est adressée au Crédit National sous couvert des banques : Société de Gestion Financière et Crédit Commercial de France.

Ce prêt sera accordé en mars 1958.

Entre temps, Maître CHAVRIER du Barreau de Lyon, chargé de défendre les intérêts de l'Hôpital Saint-Luc devant le Tribunal Administratif de Lyon contre les exigences des Contributions directes, plaide le 30 octobre 1957. Le 13 novembre, le jugement est rendu, dégréant l'hôpital de l'impôt sur les Sociétés et de la taxe d'apprentissage.

Mais M. le Directeur des Contributions directes précise aussitôt que ce jugement ne modifie pas son point de vue et qu'il en fait appel devant le Conseil d'Etat !

En attendant, surgissent des difficultés avec la Sécurité Sociale qui voudrait que l'Hôpital paie des cotisations pour les étudiants qui viennent en stage à Saint-Luc, comme les internes des hôpitaux publics, mais n'ont ni leur rôle, ni leur qualification et ne sont pas en réalité soumis à la direction de l'Hôpital.

Devant la Commission gracieuse, la Sécurité Sociale obtient gain de cause, mais sera finalement déboutée devant la Commission de première instance.

Janvier 1958 : catastrophe minière à Blanzky !

Le service des brûlés est plein. Néanmoins Saint-Luc y accueille 9 grands brûlés.

Les visites officielles sont nombreuses : Ministres, Préfets, Directeurs des houillères ou spécialistes de la thérapeutique des brûlures, tant Français qu'Étrangers.

L'idée « qu'il y avait quelque chose à faire en matière de « soins aux brûlés », idée que Saint-Luc voulait faire germer en créant son Centre de grands brûlés en 1950, fait peu à peu son chemin et çà et là des Centres de brûlés se préparent : aux Hospices Civils de Lyon, à l'Hôpital Foch et à l'Hôpital Cochin, à Paris ; on s'intéresse à cette question dans les mines de Lorraine, à Bordeaux, à Bruxelles, à Turin...

Le bloc opératoire fonctionne depuis déjà dix années et chaudières et autoclaves de stérilisation, travaillant à la limite de leurs possibilités, commencent à donner des signes de fatigue. Ils seront remplacés par un appareillage de même marque mais de capacité supérieure, de fonctionnement automatique et pourvu d'un dispositif d'accélération.

Tous ces équipements font de plus en plus appel à la fée Électricité, mais alors, un manque de courant peut devenir catastrophique.

Le Conseil décide donc d'installer un groupe électrogène capable d'alimenter tout l'Hôpital et par la même occasion d'acquérir un transformateur qui permettra une substantielle économie sur le prix du courant qu'il recevra dès lors en haute tension.

Les chambres et salles de malades, les différents services de spécialités ont petit à petit fait peau

neuve. Le Conseil songe désormais à remettre en état les services administratifs du rez-de-chaussée, afin de rendre l'accès de l'Hôpital plus facile, plus accueillant. Il décide de commencer par placer sur la façade, dans une niche aménagée au-dessus de la porte d'entrée, une belle statue de la Vierge, en bois sculpté qui, « Vierge accueillante », les bras ouverts, sera la première à recevoir, au nom de tous ceux qui œuvrent ici, les malades venant à Saint-Luc.

Le 19 octobre 1958, une touchante cérémonie réunit un certain nombre de personnalités lyonnaises à l'occasion de la remise d'une médaille d'argent du Mérite Civique au Centre de soins aux grands brûlés de l'Hôpital Saint-Luc. Les promoteurs de cette distinction sont les « Volontaires du Sang de Roanne », qui veulent ainsi témoigner leur reconnaissance pour les services rendus dans la région par ce Centre des grands brûlés.

Le retentissement du travail qui s'y accomplit amène à Saint-Luc de si nombreux visiteurs français et étrangers que le Conseil décide d'installer au premier étage, en face de la chapelle, une salle de réunions pouvant contenir de 60 à 100 personnes et qui permettra tant au Conseil qu'aux médecins de recevoir leurs invités et visiteurs.

M. le Docteur COLSON, en particulier, est constamment sollicité pour des exposés ou des conférences à Lyon, en France ou même à l'étranger (Munich, Bruxelles, Rome, Genève...).

De nombreuses distinctions honorifiques lui sont décernées pour ses travaux sur les brûlés. Il y ajoute

bien vite une autre spécialisation qui demeure bien dans la ligne de Saint-Luc attaché au traitement des accidentés du travail : celle de la chirurgie de la main.

Le 4 novembre 1959, M. le Docteur D'ESPINEY était rappelé à Dieu. Ce Médecin, continuateur du Docteur EMERY, le fondateur de l'Hôpital Saint-Luc, et comme lui, Médecin homéopathe, avait au début du siècle joué un rôle déterminant dans l'orientation de l'Hôpital vers la chirurgie des accidentés de travail. C'est lui qui, connaissant les difficultés rencontrées pour obtenir un équilibre budgétaire avec les seules ressources de la médecine homéopathique, avait suggéré au Conseil de spécialiser Saint-Luc dans le sens de la toute nouvelle législation sur les accidents de travail, proposant de confier la direction de ce service à créer à M. le Docteur SIRAUD.

Jusqu'à un très grand âge, M. le Docteur D'ESPINEY avait assuré à Saint-Luc une consultation de médecine homéopathique.

Au début de 1960, les travaux du quartier des spécialités s'achèvent par la mise en route du service d'Oto-Rhino-Laryngologie entièrement rénové ; un cabinet dentaire y est adjoint qui, confié à M. le Docteur HANACKOWICZ, permettra aux hospitalisés dont le séjour est parfois long, d'y recevoir les soins nécessaires.

Reste à aménager l'accès de ce sous-sol pour lui enlever son apparence d'« entrée de cave »... Après élargissement de l'escalier, ouverture de baies latérales, mise en place de revêtements gais, la transfor-

mation est satisfaisante et pour la compléter, M. l'Architecte et MM. les entrepreneurs de l'Hôpital y placent un vaste aquarium garni de gracieux poissons exotiques, qu'ils offrent à Saint-Luc, pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les efforts vont dès lors se porter sur le dispensaire et le service de rééducation-massages. Ce dernier, mis entre les mains de M. Louis GUILLOT et de son équipe d'aveugles, va être installé sous la chapelle. Il comportera une grande salle d'attente d'où l'on accédera aux trois salles de kinésithérapie par des boxes de déshabillage.

Quant au Dispensaire, c'est à l'extrémité sud du rez-de-chaussée qu'il va être installé. La mise en place n'en est pas facile car il convient de tirer le meilleur parti possible d'une surface toujours trop exiguë. Cependant les projets prennent corps et bientôt ce quartier résonne des coups de marteaux des ouvriers chargés de la réalisation.

L'affluence des malades croît régulièrement, aussi le Chirurgien-Chef et le Conseil d'Administration se mettent-ils d'accord pour qu'un nouvel assistant de chirurgie vienne renforcer « l'équipe » qui doit faire face à un labeur parfois accablant. Le Docteur André DE MOURGUES sera ce chirurgien.

En avril 1960 s'éteignait à Saint-Luc la bonne Sœur Julie qui, pendant trente-sept années, s'était inlassablement dévouée à l'ingrat et combien difficile service des cuisines de l'Hôpital.

Le 18 juin 1960, en la fête de Saint-Luc, tous les amis de l'Hôpital et de M. le Docteur COLSON

se trouvent réunis pour honorer ce dernier : M. J. EMERY, Président du Conseil d'Administration et promu lui-même quelques années auparavant dans notre grand Ordre National, a la joie d'épingler sur la poitrine du Chirurgien-Chef la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Dans son allocution, M. EMERY, au nom du Conseil, rappelle qu'à Saint-Luc, tous ne forment qu'une grande famille, unissant joies et peines. Il remercie le Docteur COLSON de l'aide qu'il apporte à « conserver cet Esprit souhaité par les fondateurs de cette Maison. »

« Grâce à vous, à votre science, à votre dévouement, l'Hôpital Saint-Luc s'est acquis une place « enviée. Votre présence dans les Congrès nationaux « et étrangers montre à quel point vos travaux sont « précieux à tous et les honneurs qui sont vôtres « rejaillissent sur cette Maison, heureuse aujourd'hui « de vous redire sa profonde gratitude. »

M. le Docteur CHAVANNE, Chef du Service d'Ophthalmologie, et M. le Docteur M. GANGOLPHE, au nom des praticiens de l'Hôpital, d'une part, puis M. JOUHANIN au nom des employés de la Maison, d'autre part, disent au Docteur COLSON leur attachement respectueux, leur admiration, leur reconnaissance pour le splendide travail accompli et leur joie pour la distinction dont il est l'objet.

Enfin, Monseigneur GÉRAUD, Docteur en Théologie et en Médecine, Procureur général de la Compagnie de Saint-Sulpice près le Saint-Siège, venu spécia-



lement de Rome pour témoigner son affection à son ami et ancien condisciple, exprimait en termes délicats et choisis la sympathie, la joie et la gratitude de tous.

C'est vers cette époque que M^{me} la Supérieure qui, depuis de longues années se penchait sur le problème du personnel hospitalier, propose au Conseil d'Administration de créer à Saint-Luc des cours d'aides-soignants. Reconnu et officialisé par la Direction départementale de la Santé du Rhône, l'enseignement donné par les Sœurs de Saint-Luc aux garçons de salles et femmes de services de l'hôpital et des établissements voisins susceptibles d'en profiter leur permettrait une certaine promotion sociale qui pourrait être sanctionnée par un diplôme valable pour toute la France. Le Conseil accepte avec enthousiasme cette proposition, qui en même temps qu'elle accorde à ceux et celles qui suivront ces cours un enrichissement de leurs connaissances et une valorisation de leurs services, mettra à la disposition des malades de l'hôpital un personnel plus compétent et qu'il sera plus facile de sélectionner.

Les démarches, immédiatement entreprises auprès des Services de la Préfecture, y rencontrent d'emblée compréhension et approbation et l'école groupe dès le début de 1961 une quarantaine d'élèves.

Sur demande de M. le Docteur CHARACHON, M. le Docteur TAKIZAWA lui est adjoint comme assistant pour l'Oto-Rhino-Laryngologie.

Le 18 février 1961, M. le Docteur Eugène MUGNIERY est subitement arraché à son activité et à l'affection des siens. Pendant près de quarante

années, il s'était dévoué comme chirurgien auprès de ses malades de Saint-Luc, avec une rigoureuse droiture et une ponctualité sans défaillance qui forçaient le respect de tous et lui gagnaient l'amitié de ses malades. Sa profonde connaissance des arcanes du Droit et des subtilités de la nomenclature en faisaient un habile conseiller souvent écouté de ses collègues.

De même, depuis des années, en raison de son jugement averti, Saint-Luc lui avait confié la charge délicate de censurer la presse et la bibliothèque de l'hôpital, tâche ingrate à laquelle il apportait toute sa conscience.

Le Conseil ayant décidé que M. le Docteur MUGNIERY ne serait pas remplacé par un autre chirurgien indépendant de l'équipe du chirurgien-chef, celui-ci sollicite aussitôt la titularisation, comme assistant pour la chirurgie plastique, de M^{lle} le Docteur Hélène JANVIER, qui possède de nombreux titres tant français qu'étrangers, et qui secondera également M. le Professeur PRUNIERAS dans les recherches de laboratoire qu'il effectue à Saint-Luc et à la Faculté, avec un appui financier de la C.E.C.A.

En septembre 1961, M. l'Abbé DUPRÉ LATOUR est nommé Aumônier de l'Hôpital Saint-Luc. La personnalité de ce Prêtre à qui de nombreuses années d'aumônerie aux Hospices Civils et une participation active à la vie de l'Association « La Fraternité des Malades » comme au pèlerinage diocésain à Lourdes, ont donné une grande expérience des malades, transforme en une grande joie les regrets de voir rompre

la tradition de l'aumônerie de Saint-Luc confiée aux Pères du Prado.

Le 25 octobre 1961 le Conseil d'Etat rendait un jugement qui, confirmant celui du Tribunal administratif de Lyon, en 1957, reconnaît formellement le caractère non lucratif de l'Hôpital Saint-Luc qu'il libère ainsi de l'impôt sur les sociétés, de la taxe d'apprentissage et par voie de conséquence, des taxes indirectes sur les prestations de services.

Le retentissement de ce jugement dépasse considérablement le cadre de Saint-Luc, car c'est toute la jurisprudence en matière d'Associations constituées selon la loi de 1901 que les hardis défenseurs de l'Hôpital, parmi lesquels on ne peut taire les noms de M. LAVAGNE, Conseiller d'Etat, de Maître CHEVRIER, Avocat devant le Conseil d'Etat, de Maître CHARVIER, Avocat devant le Tribunal administratif de Lyon, ont réussi à ramener dans sa ligne d'origine dont elle menaçait de s'écarter.

M. le Docteur Noël CONTAMIN, Chef du Service de Radiologie, ayant demandé à être déchargé de ses fonctions en raison de son état de santé, le Conseil s'incline devant ce désir et nomme à ce poste M. le Docteur Jean ARCHIMBAUD qui le secondait depuis plus de dix ans.

Comme cette année 1961 se termine, les Membres du Conseil d'Administration voient disparaître prématurément leur collègue et ami, M. Maurice DE LONGEVIALLE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1914/1918 et 1939/1940, dont l'affabilité et la haute spiritualité donnaient à sa

présence un rayonnement de très grande charité.

C'est M. Yves ANGLEYS qui sera invité à le remplacer au sein du Conseil.

Avant même que le fisc n'ait restitué les sommes qu'il avait indûment prélevées pendant huit années, une nouvelle attaque contre Saint-Luc se précise : l'Administration prétend désormais percevoir un impôt sur les « revenus » de l'hôpital.

En attendant, le Conseil, en accord avec Madame la Supérieure, décide de confier à une Religieuse, installée à proximité de l'entrée de l'Hôpital, le rôle combien délicat d'accueillir, de renseigner, de guider les malades entrant ou sortant, en un mot, d'« humaniser » leurs rapports avec l'Hôpital.

Le 25 avril 1963, M. le Docteur PERRET, subitement rappelé à Dieu, laisse sa consultation d'acupuncture à M. le Docteur NGUYEN qui le secondait depuis deux années.

Enfin, il convient de rendre un hommage spécial à M. Robert PHELIP, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix du Combattant Volontaire, Commandeur de l'Ordre du Mérite Commercial, décédé le 3 juillet 1963, qui, après son père et avant son fils, malgré toutes les charges que son dévouement sans limite lui avait fait accepter, apportait au Conseil d'Administration le fruit de son expérience. Il avait montré sa force de caractère en présidant la Chambre syndicale des Industries métallurgiques sous l'occupation, conscient des dangers que comportait ce poste en ces jours sombres pour la France. Il présida la Chambre de Commerce de Lyon de 1956 à 1959.

Nul doute qu'il n'ait trouvé auprès de Dieu la récompense d'une vie de dévouement et d'abnégation.

M. Louis DE LONGEVIALLE sera désigné pour occuper au Conseil le siège laissé vacant par la mort de M. Robert PHELIP.

Le 8 octobre 1964, la Radiodiffusion Française consacre une de ses émissions télévisées aux « Grands Brûlés ». C'est M. le Docteur COLSON qui en est chargé et le cadre choisi en est le centre de Saint-Luc.

1964 marque une date dans l'histoire de l'Hôpital : en effet, pour se conformer à l'esprit du Concile, dans un effort d'unification du costume, notamment avec celui des Religieuses d'Espagne, la Communauté des Filles de la Charité a décidé de modifier sa tenue et en particulier de renoncer à la cornette qui, pendant tant d'années avait été si intimement mêlée à tout le bien qui a pu se faire à Saint-Luc.

L'année 1965 verra l'achèvement d'un certain nombre d'améliorations de détail :

- de nouveaux locaux pour les cabinets médicaux, pour le secrétariat, sont mis en service ;
- l'entrée de l'Hôpital a été pourvue de portes commandées automatiquement qui facilitent l'accès des blessés et handicapés ;
- au service de Radiologie, les films sont développés et livrés secs en sept minutes ;
- les machines à laver de la buanderie ont été remplacées par d'autres plus modernes et de plus grande capacité ;
- un nouveau fourneau est venu remplacer à la

cuisine celui qui, après de fidèles services, donnait des signes de vétusté ;

— des aménagements ont été entrepris dans les services Saint-André et Sainte-Odile ; des locaux de réanimation ont été installés à proximité du bloc opératoire ; enfin, les travaux qui doivent permettre à la Communauté de s'installer dans des conditions moins précaires, sont repris et poussés activement.

Ainsi donc la Providence a permis que le développement du modeste hôpital privé créé par le Docteur EMERY sur les conseils du Père CHEVRIER, serve efficacement la Cité, la Patrie, le Christ.

L'Hôpital et le Dispensaire de Saint-Luc ont acquis leur place parmi les institutions lyonnaises ; leur rôle y est reconnu avec beaucoup de bienveillance, notamment en matière de soins aux accidentés du travail. Le corps médical et le Conseil d'Administration sont parfaitement d'accord pour que l'activité principale de la Maison soit centrée sur cette orientation à caractère social.

Le renom de l'Hôpital et de son chirurgien-chef a dépassé les limites de la région. Les avis et les travaux de celui-ci dans le cadre de spécialités comme les soins aux brûlés ou la chirurgie de la main, par exemple, l'ont fait connaître dans la France entière et même à l'étranger.

Enfin, il est un domaine où les résultats sont peut-être moins spectaculaires, mais il est pourtant bien la preuve du travail qui, grâce aux Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul, au témoignage rendu par tout le corps médical, au labeur de M. l'Aumônier,

s'opère dans les âmes, fortifiant la Foi des uns, ramenant d'autres qui s'étaient laissé égarer ou parfois même amenant à Dieu certains qui l'ignoraient.

Que ceux qui liront ces lignes et tous les amis de l'Hôpital Saint-Luc s'unissent à nos prières et que la Providence daigne les écouter pour que puisse se poursuivre dans le même Amour pour nos frères souffrants cette Œuvre à qui Dieu a si régulièrement manifesté son insigne protection.

Juillet 1966.

JOSEPH EMERY,

Président du Conseil d'Administration.

ANNEXES

ADMINISTRATEURS DE L'HOPITAL DÉCÉDÉS DEPUIS LA FONDATION (1869)

MM.

Docteur EUGÈNE EMERY	1885
ALPHÉE SERVAN	1887
MAGLOIRE MARTIN	1893
Docteur JEAN-BAPTISTE GALLAVARDIN	1898
HIPPOLYTE BRISSON	1898
JOANNÈS GINDRE	1899
CYPRIEN LACROIX	1900
ANTOINE RICHARD	1903
JOSEPH EMERY	1911
LODOÏS MEAUDRE	1912
ALFRED LACOMBE	1913
PAUL BOREL	1913
PAUL BRAC DE LA PERRIÈRE	1916
CAMILLE FRACHON	1917
LÉO ROBIN	1918
Baron A. DE RAOUSSET-SOUMABRE	1927
GABRIEL PHELIP	1932
CHARLES GINDRE	1934

MM.

VICTOR BERARD	1938
EUGÈNE DE VILLENEUVE	1942
RÉGIS DE SORAS	1944
PAUL TREPPOZ	1946
LOUIS PAYET	1948
MAURICE FALCON DE LONGEVIALLE	1961
ROBERT PHELIP	1963

PRINCIPAUX BIENFAITEURS

à la fondation

M. LEGRAS, de Paris	1876
-------------------------------	------

ultérieurement

M. FERDINAND FRECON	1941
M ^{lle} MARIE-LOUISE CLERC	1954

**PRÉSIDENTS SUCCESSIFS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MM.

Docteur EUGÈNE EMERY	1869-1885
LODOÏS MEAUDRE	1885-1902
PAUL BRAC DE LA PERRIERE	1902-1916
GABRIEL PHELIP	1916-1932
CHARLES GINDRE	1932-1934
EUGÈNE DE VILLENEUVE	1934-1942
JOSEPH EMERY	1942 à ce jour

**SUPÉRIEURES SUCCESSIVES
DE LA COMMUNAUTÉ DES FILLES DE LA CHARITÉ**

Sœur DE MONTALEMBERT	1875-1877
— DE CLOS	1877-1879
— DE LA VERCHERE	1879-1900

Sœur DE LA CHEVALERIE	1900
— DE LA BOURDONNAYE	1900-1903
— MARTHA	1903-1909
— COUTENSON	1909-1924
— CHALAND	1924-1933
— GOUDOUNECHE	1933-1941
— ROBERT	1942
— POUSSINEAU	1943-1953
— MILLE	1953-1958
— MUNIER	1958-1965
— MATHIEUX	1965 à ce jour

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL

MM.

JOSEPH EMERY	<i>Président</i>
FRANÇOIS JULLIEN DE POMMEROL	<i>Vice-Président</i>
JOANNÈS GINDRE	<i>Secrétaire</i>
HENRI SERVAN	<i>Administrateur</i>
HIPPOLYTE ANGLEYS	—
ANTOINE JULLIEN DE POMMEROL	—
XAVIER GINDRE	—
ROBERT SERVAN	—
YVES PHELIP	—
ANDRÉ EMERY	—
YVES ANGLEYS	—
LOUIS FALCON DE LONGEVIALLE	—

DIRECTEUR-ÉCONOME

M. PAUL LA MACHE.

AUMONIER

M. l'Abbé DUPRÉ LATOUR.

PRATICIENS ATTITRÉS EN SERVICE

Chirurgie :

Chirurgien-Chef : Docteur PIERRE COLSON.

Chirurgiens :

Docteur MICHEL GANGOLPHE,
Docteur ROGER HOUOT,
Docteur ANDRÉ DE MOURGUES,
Docteur HÉLÈNE JANVIER.

Assistants :

Docteur JEAN LAURENT,
Docteur GÉRARD BIRON.

Anesthésiologie-Réanimation :

Docteur PIERRE LECLERCQ,
Docteur RENÉ CHAPON,
Assistante : Docteur CHRISTIANE VAUZELLE.

Electro - Radiologie :

Docteur JEAN ARCHIMBAUD, Médecin-Chef.

Ophthalmologie :

Docteur HENRI CHAVANNE, Médecin-Chef,
Docteur JACQUES ROUGIER,
Docteur JEAN GRANGE,
Docteur B. DEMILLIÈRE.

Rééducation Oculaire :

Docteur CHRISTIANE BONGARD.

Oto-Rhino-Laryngologie :

Docteur JEAN CHARACHON, Médecin-Chef,
Docteur H. TAKIZAWA.

Stomatologie :

Docteur LÉON HANACHOWICZ.

Urologie :

Docteur HENRI MOREL.

Gastro-Entérologie, Médecine générale :

Docteur GABRIEL PIQUET-GAUTHIER.

Rhumatologie :

Docteur YVES GUILLIN.

Médecine homéopathique :

Docteur ROUSSON,

Docteur LOUIS ALLOUARD,

Docteur GEORGES POIX,

Docteur GEORGES MOURAUD,

Docteur JACQUES PIERRARD.

Acupuncture :

Docteur AUGUSTE N'GUYEN.

Pharmacie :

Professeur LUCIEN ODDOUX.

Masso-Kinésithérapie :

M. LOUIS GUILLOT et son équipe.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Greffes et culture de peau

Docteur PIERRE COLSON,

Professeur M. PRUNIERAS,

Docteur HÉLÈNE JANVIER.



**LISTE DES ANCIENS PRATICIENS QUI PAR LEUR VALEUR
ONT FAIT LA RÉPUTATION DE L'HOPITAL SAINT-LUC**

MM.

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Docteur EUGÈNE EMERY | <i>Homéopathie</i> |
| — JEAN-BAPTISTE GALLAVARDIN | <i>Homéopathie</i> |
| — MARIUS SIRAUD | <i>Chirurgie</i> |
| — ARTHUR JACQUEAU | <i>Ophthalmologie</i> |
| — FABIEN ARCELIN | <i>Radiologie</i> |
| — JEAN GAREL | <i>Oto-Rhino-Laryngol.</i> |
| — LOUIS PAUFIQUE | <i>Ophthalmologie</i> |
| — LUCIEN LAROYENNE | <i>Chirurgie</i> |
| — AUGUSTE GIGNOUX | <i>Oto-Rhino-Laryngol.</i> |
| — THOMAS NOGIER | <i>Radiumthérapie</i> |
| — GEORGES BONAMOUR | <i>Ophthalmologie</i> |
| — PIERRE D'ESPINEY | <i>Homéopathie</i> |
| — NOEL CONTAMIN | <i>Radiologie</i> |
| — EUGÈNE MUGNIERY | <i>Chirurgie</i> |



TABLE

I. — Les difficultés et leur solution	5
II. — Le développement de l'Œuvre	21
III. — Annexes	53

LISTE DES ANCIENS PRATICIENS QUI PAR LEUR VALEUR
ONT FAIT LA RÉPUTATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC

MM.

	Docteur Eugène EMERY	Homéopathie
	Jean-Baptiste LIBAT JARDIN	Homéopathie
	Marius SIRAUD	Chirurgie
	Armand JACQUEAU	Ophthalmologie
	Fabien ARCELIN	Radiologie
	Jean GAREL	Oto-Rhino-Laryngol.
2	Louis FAUFFERET	I. — Les affections et leur traitement
	Lucien LAROUSSE	Chirurgie
18	Auguste GIGNOUX	II. — Le développement de l'ophtalmologie
	Thomas NOGIER	Oto-Rhino-Laryngol.
23	Georges BONAMOUR	III. — Anatomie
	Pierre d'ESPINAY	Ophthalmologie
	Nora CONTAMIN	Homéopathie
	Eugène MUGNIERY	Radiologie
		Chirurgie

